

1. Constat d'effectifs

1^{er} degré : prévision de baisse de 2920, avec 200 élèves supp en moins. Tendances peu favorables. Sur le privé, la baisse est moindre qu'attendue. Tendance d'un transfert du public vers le privé.

2d degré : baisse de 800 élèves en prévision. 1200 dans la réalité, dont 920 en collèges. Le niveau 6^{ème} en perd le plus. Sur le privé en 6^{ème}, maintien des chiffres. Là aussi, question du transfert d'élèves.

Sur les lycées, écart important sur le niveau de la 2de générale. 635 élèves de moins, contre 200 prévus. 200 élèves de plus en voie pro.

Sur la voie pro, les capacités maximums sont atteintes au regard de l'offre de formation. Année de réflexion collective à mettre en place sur l'orientation.

Baisse plus forte que prévue sur les BTS (-100 élèves contre une prévision à + 70).

2. Point sur le remplacement

Remplacement de longue durée : depuis septembre, 146 recrutements de contractuels, notamment pour remplacer. Au 4/10, 36 ETP non pourvus à ce jour (6 non couverts depuis le début de l'année). Sur les 36, 19 en voie pro. C'est un bilan qui est positif au global.

Sur le RCD, le bilan de l'année dernière, taux académique de 17 % satisfaisant, avec des nuances selon le type de structure (19 % en collège, 12 % en LGT, 17,8 % au LP). Ces taux, supérieurs à la moyenne nationale, ont permis à l'académie d'obtenir une augmentation de sa dotation en parts fonctionnelles d'ISOE.

Sur le début de l'année, les chiffres sont prometteurs et supérieurs à la même période de l'année dernière. (29 % sur les collèges, 22 % sur les LP, 20 % sur les LGT).

Plan d'action national construit sur 4 axes :

- Agir sur les absences,
- Augmenter le potentiel de remplacement,
- Mobiliser les leviers de continuité pédagogique,
- Piloter le remplacement (au niveau académique et au niveau de l'EPL).

Certains établissements non hébergés chez Index-Education pour lesquels la remontée automatisée n'est plus possible se trouvent en difficultés à cet égard. Une solution de remontée manuelle est à l'étude au ministère. La seule solution à court terme est la migration vers la solution hébergée avec un surcoût pour cette année.

Pour les HSE « RCD », en faire la demande auprès de la DOS académique, y compris pour les collèges. Ces dotations seront nécessairement limitées pour permettre aux EPLE de fluidifier et

améliorer la mise en œuvre du remplacement de courte durée. Cette ressource ne saurait constituer la principale source de financement du RCD.

3. Dialogue de pilotage

Expérimentation cette année. Venir glisser deux ans après l'évaluation, une rencontre de deux à trois heures pour faire le point sur les préconisations de l'évaluation. 25 établissements concernés au niveau académique cette année. Période : entre février et avril. Format plus léger qu'un dialogue de gestion, vraiment axé sur le pilotage. Composition de la délégation établissement laissée à l'appréciation du chef d'établissement dans la limite de 5 à 6 personnes. Prend appui sur l'évaluation réalisée deux à trois ans auparavant.

4. Mise en place RIFSEEP

Entrée dans le nouveau dispositif de rémunération indemnitaire pour les entrants dans le métier dès le salaire d'octobre avec décompte de rappel pour la période de septembre. Pour les titulaires prise en compte sur le salaire de novembre avec décompte de rappel sur la période octobre-septembre. Il y aura un jeu de passe-passe, sur les salaires de fin d'année avec la reprise de la part R de l'IF2R et le versement de l'IFSE. Madame LEROY, cheffe de la DPAE assure que le solde est positif (confirmé par les différents documents transmis par l'administration centrale depuis le début des travaux sur cette question. En décembre sera versé le CIA (Complément Indemnitaire Annuel). Il sera plus élevé en 2024 qu'en 2025, en raison de l'intégration de la prime mise en œuvre du pacte à son montant qui sera intégré à l'IFSE et de ce fait mensualisé à partir de janvier 2025.

5. Le Pacte

Monnaie principale du RCD et d'autres missions d'ailleurs. HSE possible à la marge.

Pacte 2D : groupe de travail à venir pour améliorer l'application ou décider de sa suppression.

6. Charte de pratique de pilotage en eple

Ce document est un cadre pour les pratiques de pilotage dans l'académie qu'il faut faire vivre et suivre dans le temps.

Point académique à venir et mise en place d'un comité de suivi de la mise en œuvre de cette charte.

Pour le Sgen-CFDT Picardie

Maud ROUSSEL

Laurent MARTINEL